

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Nouvelle convention collective pour les employés cols bleus de Sainte-Julienne / 2021-2025

Sainte-Julienne, vendredi 8 octobre 2021 – Les employés municipaux cols bleus de Sainte-Julienne pourront compter sur une nouvelle convention collective qui fut signée à la mairie de Sainte-Julienne le 4 octobre dernier.

« Les négociations en vue de signer la convention collective se sont très bien déroulées. Peu de rencontres furent nécessaires afin d'arriver à un consensus, et ce, de part et d'autre des partis. Je suis très satisfaite du dénouement, d'autant plus que les offres patronales furent acceptées à l'unanimité. C'est de toute évidence un outil de travail qui permettra de rendre les relations avec les employés cols bleus plus harmonieuses. Avec l'arrivée de M. Michel Raymond à titre de directeur des travaux publics, l'équipe de la voirie est entre bonnes mains pour les années à venir. »

– Nathalie Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière de Sainte-Julienne

L'entente a été signée en présence des représentants de chacun des partis :

Claude Rollin, conseiller municipal, comité de relation de travail

Sylvain Ouellet, employé col bleu, président du syndicat

Marc Livernoche, employé col bleu, vice-président du syndicat

Catherine Lavoie, représentante de l'Union des employés et employées de service
Section locale 800

Nathalie Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière

Richard Desormiers, conseiller municipal, comité de relation de travail

Jean-Pierre Charron, maire

- 30 -

Source : Amélie Huneault

Chef des communications

amelie.huneault@sainte-julienne.com

450 831-2688, poste 7191

www.sainte-julienne.com